

CONSEIL SUPÉRIEUR DES ARCHIVES COMMISSION DES ARCHIVES NOTARIALES

Réunion du 9 décembre 2010

Présents : M^e MOREAU, P. EVEN, B. BARBICHE, V. BOUAT, M^e CLAVEL, M^e CORPECHOT, C. COUTANT, G. ÉTIENNE, M. GRIVEL, B. JULLIEN, M.-F. LIMON-BONNET, M^e PELLAN, J. POIVRE, M.-L. QUEINNEC, A. RIGAUDIÈRE, M^e SCHMIT.

Excusés : G. CUER, C. LANGÉ, B. LAMAIGNÈRE, C. LECOMTE, M. OLLION, H. SERVANT, L. SKORKA, E. VERRY.

Le président ouvre la séance à 14h45, en remerciant les personnes présentes malgré les intempéries.

Il souhaite la bienvenue aux nouveaux membres présents, Marianne GRIVEL, professeur d'histoire de l'art, et Vincent BOUAT, conservateur du patrimoine au Minutier central des notaires. Une liste actualisée des membres de la commission est distribuée.

1) **Glossaire**

La question de la reprise de définitions anciennes (Denizart, notamment) est soulevée : peut-on se satisfaire d'une définition vieille de deux siècles, dont la formulation est peu claire aujourd'hui ? La commission étant circonspecte, on attend l'avis de Catherine LECOMTE, chargée de relire les propositions de définition, pour statuer sur la question.

Il est rappelé que les sources doivent toujours être citées.

Au jour de la réunion, environ deux tiers des 1800 termes à définir ont reçu une définition.

M.-F. LIMON-BONNET demande si tous les mots méritent d'être définis, certains ne relevant pas directement de l'activité des notaires. Il faudrait éventuellement proposer des suppressions de mots.

2) Manuel

L'état d'avancement du manuel est le suivant :

- 1^{ère} partie : terminée
- 2^e partie : encore deux chapitres inachevés
- 3^e partie : encore deux chapitres inachevés
- 4^e partie : quatre chapitres inachevés

Les illustrations sont toujours à fournir (planches explicatives, images).

3) Projet d'exposition

L'exposition aura pour sujet l'histoire de l'acte notarié et abordera les questions archivistiques liées à la conservation des archives notariales. Elle sera itinérante et pourra être proposée aux archives nationales, aux archives départementales, aux chambres des notaires et aux universités.

Plusieurs pistes sont évoquées pour l'édition des panneaux, dont la société marocaine qui avait pris en charge ceux de l'exposition « Le notariat à travers le temps » proposée lors du congrès international du notariat à Marrakech (120 € par panneau), ainsi qu'une société dans le sud de la France (coordonnées à préciser).

Le coût de l'exposition ne pourra être estimé qu'après conception du scénario. Pour ce faire, un groupe de travail restreint est mis en place et composé de V. BOUAT, M.-L. LE QUEINNEC, B. JULLIEN, A. MOREAU (liste non close).

Plusieurs expositions plus ou moins anciennes pourront servir d'exemples pour l'exposition :

- « Paris en actes. Les Parisiens et leurs notaires », Chambre des notaires de Paris, 2004.
- « Le notaire, deux siècles d'aménagement architectural et industriel », exposition réalisée par l'Institut international d'histoire du notariat, Paris, Palais des congrès, 30 novembre 2003 (bicentenaire de la loi de ventôse).
- « Des siècles en minutes. Le notaire, témoin de la société », Archives départementales du Tarn, 2003.
- « Au fil des actes notariés... votre mémoire », Versailles, 1995.
- « Le notariat. Histoire, art, actualité », 1979.

On peut dès à présent signaler au groupe de travail des actes notariés exceptionnels, qui pourraient être reproduits sur les panneaux.

4) Actualité des archives

P. EVEN rappelle la nouvelle organisation induite par la RGPP, avec notamment le caractère transversal donné à la recherche et aux affaires internationales, au sein de la Direction générale des patrimoines (sachant toutefois que le Service interministériel des archives de France conserve une compétence pour l'action internationale).

Le point saillant de l'actualité des archives concerne la réutilisation des informations publiques. Le dernier avis donné par la CNIL modifie sa position initiale, en permettant la

réutilisation des données librement communicables. La CNIL se réserve le droit d'examiner et de valider chaque projet de réutilisation. Elle interdit le croisement des fichiers.

5) Projet de coopération avec la Roumanie

Suite à la décision de la commission d'entreprendre une coopération avec la Roumanie concernant les archives notariales, Hervé LEMOINE a exprimé son accord à cette coopération. Un courrier a donc été envoyé au président des notaires roumains, afin d'établir un contact avec les archives nationales de Roumanie.

Actuellement, l'Union des notaires de Roumanie (équivalent du Conseil supérieur du notariat) fait restaurer les archives notariales.

La coopération pourrait entre autres prendre la forme d'un colloque. Le président des notaires bulgares serait intéressé par ce type de manifestation.

Pour information, l'actuel ambassadeur, M. Henri PAUL, est sur le départ ; il est également président d'honneur de l'association franco-roumaine de juristes. Il faudra prendre contact avec son successeur.

6) Questions diverses

- L'année 2010 marquait le 10e anniversaire du Centre sino-français de formation et d'échanges notariaux et juridiques à Shanghai.
- La réunion de la section Archives notariales du Conseil international des archives s'est tenu à Saint-Jacques-de-Compostelle en octobre. Y assistaient Mmes LE QUEINNEC, LIMON-BONNET et ESTIENNE. La douzaine de participants a visité la cathédrale et les archives de l'université, dépositaires des archives notariales. Plusieurs projets ont été évoqués : mise en place d'une bibliographie internationale ; fiches concernant la législation sur les archives notariales par pays ; parcours de formation en archivistique notariale ; colloque sur la description archivistique.
- Il est suggéré que des visites de services d'archives départementales soient proposées aux notaires, et notamment aux futurs notaires en formation.
- Un cas s'étant présenté, il est rappelé que la revendication des minutes certifiées conformes n'est pas possible légalement. La question pourra être abordée à nouveau lors de la prochaine réunion.

La prochaine réunion est fixée au 11 mars 2011, avec le matin le groupe de travail chargé de l'exposition et l'après-midi la réunion plénière de la commission.

La séance est levée à 17h10.